



Ecole privé indépendante hors contrat

Par **mangue13**, le **18/08/2009** à **21:27**

Bonjour,

je souhaiterais créer une école indépendante privée hors contrat;mais n'ayant pas beaucoup d'expérience et n'ayant pas le bac non plus je voudrais savoir si il serait possible de m'associer avec un organisme de cours par correspondance sans renoncer a mon statut d'école privée hors contrat au regard de l'académie de mon département ? je vous remercie par avance de l'attention que vous me porterez et vous souhaite une excellente continuation cordialement